

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 20 (1912)

Heft: 9

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rapporte le secrétaire de cet extraordinaire praticien, dans un livre de notes et de souvenirs :

Gruby employait l'ouate huilée. Au lieu de faire de l'antisepsie nocive avec des antiseptiques qui tuent aussi bien les bons microorganismes que les mauvais microbes, il faisait de l'asepsie primaire, naturelle et logique. Son pansement isolait la plaie des influences extérieures, l'huile la mettait dans un milieu calme et doux où les agents reconstitutifs des chairs étaient tout à fait à leur aise et les microbes comme paralysés mécaniquement, et il obtenait des guérisons dont les phases n'étaient pas tributaires en général des inflammations,

des purulences, des douleurs et des nécroses qu'on obtient avec les antiseptiques chimiques dont la liqueur de Van Swieten (à base de sublimé corrosif) est le plus bel échantillon.

Si nous publions ces lignes du D^r Suis, ce n'est point pour engager nos samaritains à faire des essais, ni pour leur conseiller de faire des pansements au vin ou à l'huile. Attendons qu'on nous dise quel est le vin le plus efficace, quelle est la meilleure huile! Contentons-nous de faire des pansements d'urgence avec du matériel rigoureusement propre, si possible avec des cartouches stérilisées, et laissons le D^r Suis continuer ses expériences.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. — Nous avons l'avantage de faire savoir aux sections de l'Alliance des samaritains que le nouveau Comité central est entré en fonctions sous la présidence de M. *Arnold Rauber*, président central de l'Alliance suisse des samaritains, Obere Hardegg, 711, à *Olten*.

Toutes les correspondances doivent être adressées dorénavant au nouveau président.

Les autres membres du Comité central sont : M. *Emile Strub*, Obere Hardegg, 711, Olten, conservateur du matériel; M. *Paul Meyer*, Obere Hardegg, 711, Olten, caissier central.

Olten, le 1^{er} août 1912.

Le Comité central.

Croix-Rouge genevoise. — Les rapports annuels de la section genevoise de la société suisse de la Croix-Rouge ont paru chez Kündig, en une brochure de 68 pages.

Le premier, présenté par M^{lle} Alice Favre, présidente, expose l'activité, en 1911, des dames de la Croix-Rouge. Il constate les heureux effets de l'installation, nouvelle, des cinq infirmières au local de la rue de Candolle, 18, rend compte des principales séances auxquelles ont assisté

les déléguées de la société, des cours médicaux de MM. les D^{rs} Lardy et Guyot, etc. Ce rapport présidentiel est suivi du rapport financier de M^{me} Pierre Moriaud, trésorière, qui constate une importante augmentation des dépenses.

Le rapport du président de la société genevoise des messieurs de la Croix-Rouge, M. le D^r Lardy, parle surtout de la journée de la petite fleur et de la voiture automobile de la Croix-Rouge, qui a déjà rendu de précieux services, notamment pour porter secours aux victimes du Salève. Un legs remis par M. Maurice Dunant en souvenir de son oncle, M. Henri Dunant, permettra à la société de préparer la création d'une colonne auxiliaire de transport demandée par le Service sanitaire fédéral, et en tout premier lieu d'acheter un fourgon de transport Bohni qui pourra être utilisé en cas de catastrophes.

Le rapport du comité cantonal, que préside M. Maurice Dunant, raconte la dissolution de l'ancien comité cantonal, composé de représentants de la société des dames, de celle des messieurs de la Croix-Rouge, et de celle des samaritains; cette dernière s'étant retirée de l'Association, un nouveau comité a été composé

de délégués de la société des dames et de celle des messieurs et a convoqué la première assemblée générale mixte, qui a eu lieu le 22 mars.

Rapport annuel de la Société militaire sanitaire. — Le 31^e rapport de cette utile association vient de sortir de presse, édité par le Comité central dont le siège est à Genève. La société, forte de 29 sections, a actuellement 2209 membres (4 de plus qu'en 1910-1911), soit 795 actifs, 1284 passifs, et 126 honoraires. Près des deux tiers des membres actifs se recrutent dans le personnel des troupes du Service de santé.

Aux Grisons, la section de Trins s'est dissoute, par contre une nouvelle section s'est fondée à Yennins. Les efforts faits pour fonder des sections à Nyon et à Sion n'ont pas encore abouti. La section de Lausanne a organisé une sous-section « Société des cadets sanitaires » qui a pour but d'instruire des jeunes gens de 16 à 20 ans, et de les former pour le Service de santé.

D'après les instructions reçues du médecin en chef de l'armée, la société a distribué aux sections la subvention fédérale, au total 1160 fr. 50.

A l'assemblée générale qui a eu lieu à Coire, le 19 mai, la gestion et les comptes ont été approuvés (solde actif 1827 fr. 85), le Comité-Vorort de Genève est maintenu pour une nouvelle période administrative, et il est décidé que la prochaine assemblée aura lieu à Winterthour en 1913.

Section des samaritains, Fribourg. — Malgré les louables efforts des samaritains de la ville, une section, celle-là, qui prospère et se développe chaque année de façon réjouissante (elle approche des 500 membres entre actifs et passifs), le canton de Fribourg, lui, semble plus réfractaire ou tout au moins plus lent à apprécier l'utilité du secourisme et des samaritains.

La jeune section de Flamatt, dirigée avec dévouement par M. le D^r Sidler, de Neueneegg, est, peut-on dire, l'œuvre de celle de Fribourg.

L'autre dimanche, ces deux sections, toujours dans un but de propagande, firent à Guin un

exercice d'improvisation avec supposition « Explosion d'une chaudière à la fabrique de lait condensé Nestlé ».

La démonstration (le mot est bien approprié à la circonstance) se fit devant une bonne partie de la population de la localité et en l'espace de 45 minutes, 18 blessés plus ou moins graves furent pansés, et à l'aide des différents moyens de transports sous la main, char, brancards, chaises, etc., transportés à l'Hôtel du Bœuf où une pièce avait été aménagée en hôpital provisoire par les soins d'une escouade de samaritains.

M. le D^r Weissenbach, l'âme des samaritains de Fribourg, termina l'intéressant exercice par un peu de critique: loua les transports et la tenue comme l'installation de l'hôpital... les pansements, grâce à la curiosité des spectateurs, en souffrirent; malgré cela, et de l'avis aussi du délégué de la Croix-Rouge, M. le D^r Dœbeli, de Berne, le D^r Weissenbach exprima l'espoir que le travail de la journée portera ses fruits et qu'avant peu on comptera à Guin une section de samaritains.

M.

Locle. Un intéressant exercice. — Grand émoi au Locle, le lundi 29 juillet. Le bruit s'est répandu vers 7^{1/2} heures qu'un grave accident de chemin de fer s'était produit à la gare du Col-des-Roches. La vue des samaritains qui se rendaient en toute hâte sur le lieu du sinistre présumé avec leur voiturette donnait créance à ce bruit, et pas mal de gens se sont dérangés pour aller voir la catastrophe.

La réalité n'était pas aussi lugubre. Il s'agissait d'un exercice des samaritains. A 7 heures 15 minutes, grâce à l'obligeance des personnes qui prêtèrent leur téléphone, tous les membres de la société étaient avisés à l'improviste qu'un accident venait d'arriver à la gare du Col.

Sept minutes plus tard, les premiers samaritains étaient sur les lieux; 22 minutes après l'alarme, 27 samaritains étaient présents, et tandis que les uns procédaient aux premiers pansements, les autres transportaient les blessés.

Cet essai a été concluant et prouve que nos samaritains seraient, cas échéant, à la hauteur des circonstances.

H. P.